

Mise au point de la Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse suite aux articles du 3 avril 2023 parus dans le Blick « Les pharmaciens gagnent de l'argent gr ce   la p nurie de m dicaments » | « Apotheker profitieren  berm ssig – auf Kosten der Pr mienzahler » et dans 20min.ch « Ces pharmacies qui en profitent pour gonfler les prix »

Berne-Liebefeld, le 3 avril 2023

D livrance de m dicaments en quantit s fractionn es par les pharmacies

La Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'insurge contre les articles tendancieux parus dans la presse ce jour   propos de la d livrance de m dicaments en quantit s fractionn es pour lutter contre les p nuries. pharmaSuisse rappelle qu'il s'agit d'une mesure   court terme mise en place d'une fa on r glement e par la taskforce P nurie de m dicaments **pour un groupe de 8 principes actifs, pour une dur e limit e, et qui ne concerne que les m dicaments destin s   traiter des maladies aigu es et non chroniques.**

Une fois de plus, les extrapolations de sant suisse de **32 millions de recettes suppl mentaires** pour la remise d'un million d'emballages sont   ce titre **totalem nt fantaisistes et irrespectueuses**   la fois envers des patients inquiets qui craignent de ne pouvoir disposer de leur traitement, mais aussi envers le personnel officinal qui accomplit un travail  norme depuis plusieurs mois pour rassurer les patients et surtout trouver des alternatives afin qu'ils puissent b n ficier du traitement dont ils ont besoin malgr  ce contexte de p nuries.

D livrance en quantit s fractionn es et r alit  des co ts

Cette mesure de d livrance de m dicaments en quantit s fractionn es implique de partager un emballage pour en remettre une partie   des patients diff rents. Cette action n'est pas anodine en termes de responsabilit  civile, tra abilit ,  tiquetage, emballage ad hoc, etc.

Reprenons l'exemple du MST Continus cpr ret 30 mg (emballage   60 unit s) cit  par Blick. Il convient de pr ciser qu'il n'existe aucun emballage plus petit, car il s'agit en principe d'un m dicament destin    traiter, soulager les douleurs prolong es (chroniques). **Ce n'est vraiment que pour permettre   tous les patients d'avoir un traitement que les emballages sont partag s si le patient ne va pas utiliser toute la bo te.** Quant   la facturation, rappelons que ce sont l'Office f d ral de l'approvisionnement du pays (OFAE) et l'Office f d ral de la sant  publique (OFSP) qui ont d termin  les montants de facturation pour couvrir (partiellement) ce risque ainsi que le travail suppl mentaire fourni par les pharmaciens selon le calcul suivant: [Circulaire de l'OFSP du 21 mars 2023 concernant le remboursement de m dicaments en cas de p nurie.](#)

Dans l'exemple du MST Continus cpr ret 30 mg, on parle de 20 francs de surco t pour deux d livrances en quantit s fractionn es, soit pour 2x une dizaine de minutes de travail de l'assistante en pharmacie **et** du pharmacien (un double contr le est obligatoire). Est-ce vraiment exag r  ? C'est certainement plus avantageux que de distribuer deux emballages complets qui ne seront que partiellement utilis s.

sant suisse s'est-elle int ress e aux co ts suppl mentaires de tous les changements de traitements caus s par les p nuries ? Les probl mes d'adh sion th rapeutique, les visites suppl mentaires chez le m decin en raison d'effets secondaires dus   un changement de m dicament...

La fa ti re des pharmaciens ne comprend pas l'acharnement r it r  dont fait preuve sant suisse par voie de presse   l' gard d'un prestataire de soins en particulier exer ant   charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

D partement Communication – Service de presse
medias@pharmaSuisse.org | www.pharmaSuisse.org